TUTORIEL 12 SUR 15

# Le portail pour les psychologues judiciaires

Consentement des deux parents, sections utiles à l’expertise et rapport PDF si vous l’avez demandé.

familybridge.app/fr/tutoriels/psychologues/

## Étape 1 · Activez votre compte



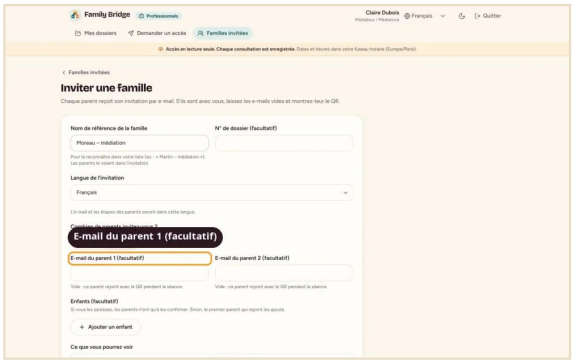

### À l’écran

Vous ne créez pas le compte vous-même : demandez-le à Family Bridge (info@familybridge.app ou la page Contact). Vous recevez un e-mail avec un lien d’activation valable 7 jours.

### Ce que vous faites

Ouvrez le lien, choisissez un mot de passe d’au moins 12 caractères et cliquez sur « Activer et se connecter ». Family Bridge vérifie ensuite votre identité et votre rôle : votre compte apparaît comme « Vérifié ».

## Étape 2 · Invitez une famille



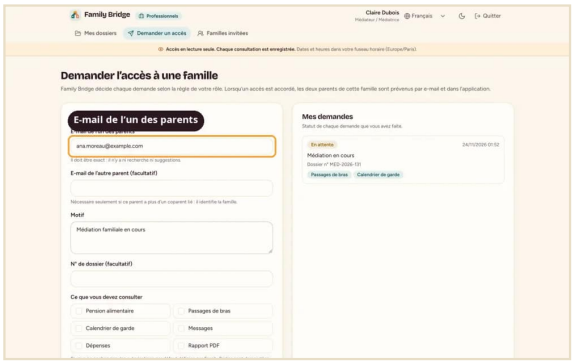

### À l’écran

Dans « Familles invitées », le formulaire d’invitation : nom de référence de la famille, e-mail de chaque parent (facultatif) et « Ce que vous pourrez voir ». Par e-mail, chaque parent reçoit un lien valable 14 jours et un code à 8 caractères.

### Ce que vous faites

Remplissez, cochez les sections et envoyez. Les parents sont avec vous ? Laissez les e-mails vides et cliquez sur « Afficher le QR de la séance » (valable 2 heures). La famille apparaît comme « Invité » ; les parents doivent accepter la liste des sections.

## Étape 3 · Demandez l’accès




### À l’écran

« Demander un accès » : l’e-mail exact de l’un des parents, le motif et les sections voulues.

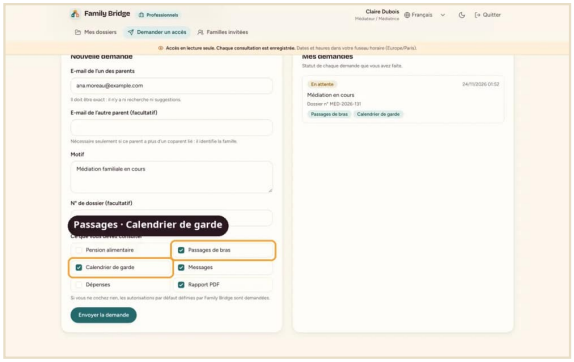
### Ce que vous faites

Envoyez la demande. Sans consentement des parents, elle reste « En attente » jusqu’à la décision de Family Bridge ; quand l’accès est accordé, les parents sont prévenus.

**Téléchargez l’app gratuite**

familybridge.app/descargar

## Étape 4 · Choisissez les sections



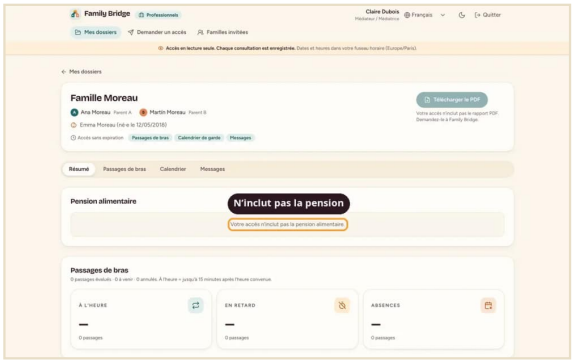

### À l’écran

La liste des sections : pension alimentaire, passages de bras, calendrier de garde, messages, dépenses, rapport PDF. Sans rien cocher, les sections par défaut s’appliquent : pension, passages de bras et calendrier de garde.

### Ce que vous faites

Pour une expertise, cochez passages de bras et calendrier de garde, puis les messages, pour la communication entre parents, et le rapport PDF.

## Étape 5 · Consultez en lecture seule




### À l’écran

Dans « Mes dossiers », ouvrez la famille : le « Résumé » est toujours visible, puis un onglet par section accordée. Le bandeau rappelle : « Accès en lecture seule. Chaque consultation est enregistrée. »

### Ce que vous faites

Parcourez les onglets accordés ; une section non demandée indique « Votre accès n’inclut pas … ». Avec la section « Rapport PDF », cliquez sur « Télécharger le PDF ».

## Conseils

- Si l’invitation vise les deux parents et que l’un n’a pas encore accepté, l’accès exclut les messages.
- Le rapport PDF exige sa propre section : pensez-y dès l’invitation.

## Les règles du portail

- Pas d’inscription libre : Family Bridge ouvre votre compte, puis vérifie votre identité et votre rôle. Sans vérification, impossible d’inviter une famille ou de demander un accès.
- Invitation : lien valable 14 jours et code à 8 caractères, ou QR de la séance valable 2 heures. Le consentement des parents est obligatoire.
- Si l’un des deux parents n’a pas encore consenti, votre accès s’ouvre sans les messages.
- Demande d’accès sans consentement : elle reste en attente jusqu’à la décision de Family Bridge, et les parents sont prévenus.
- Lecture seule : vous ne pouvez rien modifier, et chaque consultation est enregistrée.
- Ce que vous voyez dépend des sections accordées, pas de votre rôle. Le rapport PDF exige la section « Rapport PDF ».
- Pour révoquer un accès, un parent écrit à info@familybridge.app.